



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Nettoyant Vitres

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Nettoyant Vitres

Numéro du produit RNV500

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Nettoyant pour vitres.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur TETROSYL EUROPE  
ZAC du Moulin  
40, avenue Clément Ader  
59118 WAMBRECHIES  
TEL: 03 20 28 06 30  
qualite@tetrosyl-france.com

Fabricant TETROSYL EUROPE  
ZAC du Moulin  
40, avenue Clément Ader  
59118 WAMBRECHIES  
TEL: 03 20 28 06 30  
qualite@tetrosyl-france.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0)161 764 5981

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 Centre Antipoison Belgique : 070 245 245

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

## Nettoyant Vitres

<b>Mentions de danger</b>	H226 Liquide et vapeurs inflammables.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations locales.
<b>Étiquetage des détergents</b>	< 5% agents de surface anioniques

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>ISOPROPANOL</b>		<b>5-&lt;10%</b>
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-0000
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336		
<b>ETHANOL</b>		<b>-&lt;0.05</b>
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43-0000
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225		
<b>HYDROXYDE DE SODIUM</b>		<b>0.001 - &lt;0.005%</b>
Numéro CAS: 1310-73-2	Numéro CE: 215-185-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457892-27-0000
<b>Classification</b> Met. Corr. 1 - H290 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin. ATTENTION ! Le personnel de premiers soins doit prendre des précautions adéquates pour assurer sa propre sécurité pendant l'opération de sauvetage. Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Placer la personne inconsciente sur le côté en position latérale de sécurité et vérifier qu'elle peut respirer.
-----------------------------	---

## Nettoyant Vitres

<b>Inhalation</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Garder la personne touchée en observation. Consulter un médecin. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle.
<b>Ingestion</b>	Consulter un médecin immédiatement. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Donner du lait plutôt que de l'eau s'il est facilement disponible. Garder la personne touchée en observation. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin immédiatement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes. Placer la personne inconsciente en position latérale de sécurité et s'assurer que la respiration peut s'effectuer normalement.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter l'oeil. Consulter un médecin si une gêne persiste.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
<b>Inhalation</b>	Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Les vapeurs à fortes concentrations sont anesthésiantes. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Dépression du système nerveux central.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. Dépression du système nerveux central. Les fumées issues du contenu de l'estomac peuvent être inhalées, résultant aux mêmes symptômes que l'inhalation.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Irritation, brûlure, larmoiement, vision floue après éclaboussure du liquide.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Eau. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

## Nettoyant Vitres

<b>Dangers particuliers</b>	Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise. Forme des mélanges explosifs avec l'air. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Le produit est inflammable.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
<b>5.3. Conseils aux pompiers</b>	
<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Risque de ré-inflammation après l'extinction de l'incendie. Risque d'explosion. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Ne pas permettre le contact de l'eau avec la fuite de produit.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Quitter immédiatement la zone de danger.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.
----------------------------------	---

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.
--	---

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Recouvrir les déversements importants avec de la mousse résistant à l'alcool.
------------------------------	--

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

<b>Référence à d'autres sections</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.
--------------------------------------	---

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Nettoyant Vitres

### Précautions d'utilisations

Lire et suivre les recommandations du producteur. Eliminer toute source d'inflammation. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et dans les zones basses. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Précautions de stockage

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Conserver le récipient bien fermé. Maintenir les conteneurs verticaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Ne pas stocker près de sources de chaleur ou exposer à des températures élevées. Stocker à l'écart des produits suivants: Matières comburantes.

#### Classe de stockage

Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### ISOPROPANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m<sup>3</sup>

##### ETHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m<sup>3</sup>

##### HYDROXYDE DE SODIUM

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Utiliser une aspiration générale et locale antidéflagrante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Il est recommandé de changer fréquemment.

## Nettoyant Vitres

<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié comme protection contre les projections ou la contamination.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Prévoir une fontaine oculaire. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Mettre les vêtements contaminés dans un conteneur fermé pour leur élimination ou leur décontamination.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type AX.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide limpide.
<b>Couleur</b>	Bleu.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 8.0 - 10.0
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	87°C @ 1.013 hPa
<b>Point d'éclair</b>	43°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Indéterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	0.982g/cm <sup>3</sup> @ 20°C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	1 cP @ 20°C
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé.

#### 9.2. Autres informations

<b>Autres informations</b>	Aucun.
----------------------------	--------

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

## Nettoyant Vitres

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Non pertinent.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Oxydants puissants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Aucun à température ambiante. Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Information générale** Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. Un usage étendu du produit dans des zones ayant une ventilation insuffisante peut entraîner l'accumulation de vapeurs à des concentrations dangereuses.

**Inhalation** Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Vertiges. Somnolence. Le produit contient des solvants organiques. Une surexposition peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication.

**Ingestion** Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.

**Contact cutané** Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Contact oculaire** A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Douleur. Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

**Dangers chroniques et aigus pour la santé** Ce produit chimique peut être dangereux par inhalation et ou s'il est touché. Peut provoquer des lésions internes sévères. Les vapeurs de ce produit peuvent être dangereuses par inhalation.

**Voie d'exposition** Inhalatoire Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire. Absorption cutanée

**Symptômes** Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### 12.1. Toxicité

## Nettoyant Vitres

### toxicité aquatique aiguë

#### Toxicité aiguë - poisson

CL<sub>50</sub>, 96 hours: 4200-9640 (IPA) mg/l, Poissons

#### Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques

CE<sub>50</sub>, 48 hours: 2285 (IPA) mg/l, Daphnia magna

#### Toxicité aiguë - plantes aquatiques

CI<sub>50</sub>, 72 hours: 1000-18000 (IPA) mg/l, Algues

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles. Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

#### Coefficient de partage

Indéterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### Mobilité

Le produit est soluble dans l'eau.

#### Coefficient

Non disponible.

#### d'adsorption/désorption

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

#### Autres effets néfastes

Non disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Information générale

Déchets classés comme déchets dangereux. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

#### Méthodes de traitement des déchets

Entériner les procédures d'élimination avec un ingénieur environnement et les réglementations locales. Vider soigneusement les conteneurs avant élimination à cause du risque d'explosion. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

#### N° ONU (ADR/RID)

1993

#### N° ONU (IMDG)

1993

#### N° ONU (ICAO)

1993

#### N° ONU (ADN)

1993

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

#### Nom d'expédition (ADR/RID)

FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS ETHANOL, IPA)

## Nettoyant Vitres

Nom d'expédition (IMDG) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS ETHANOL, IPA)

Nom d'expédition (ICAO) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS ETHANOL, IPA)

Nom d'expédition (ADN) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS ETHANOL, IPA)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Nettoyant Vitres

### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Commentaires sur la révision</b>	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
<b>Publié par</b>	Health & Safety Department
<b>Date de révision</b>	04/02/2021
<b>Révision</b>	3
<b>Remplace la date</b>	30/01/2020
<b>Numéro de FDS</b>	32118
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer.